

donner communication de cette note et me demander des explications sur différents points dont la connaissance lui était nécessaire pour diriger ses recherches. Je répondis (P. J., n° 9) le surlendemain et, comme M. Thiollière, dans sa lettre, me rappelait l'opinion par laquelle j'avais admis que les Helvètes avaient passé la Saône à Montmerle, César ayant son camp à Trévoux, je convins que le texte des Commentaires démontre que César campa chez les Ségusiaves, et que Trévoux, étant situé sur le territoire des Ambarres, le camp romain n'aurait pu s'y trouver. J'indiquai aussi comme élément important pour déterminer le lieu du passage de la Saône par les Helvètes, la recherche du champ de bataille où ils furent définitivement défaits, à 27 kilomètres de Bibracte, je supposais que ce champ de bataille avait dû être à Blanzly; cela étant, il suffisait de calculer la distance de ce lieu à un point sur la Saône coïncidant avec les données fournies par César, pour avoir le lieu précis du passage.

La lettre de M. Thiollière m'apprenait que, depuis quatre jours d'action, la drague n'avait rien donné. C'était la confirmation de nos prévisions avec M. Martin-Daussigny. Aussi, dans les conférences, qui eurent lieu dans les mois de janvier, février, mars et avril, entre nous et MM. les ingénieurs, insistâmes-nous, l'un et l'autre, de plus fort pour que des fouilles fussent opérées sur les berges de la Saône, notamment à Saint-Barnard et à Riottiers.

Je possédais, dans ma collection archéologique, plusieurs objets trouvés en ces lieux et à Trévoux, vers 1840, notamment au territoire de Corcelles, et appartenant soit à l'époque préhistorique, soit à l'époque romaine; entre autres une hache en pierre polie, des fibules, des bracelets, des lampes, des tessons de poterie et un *spiculum* ou pique